



Aide au dépôt des pièces justificatives en ligne

Présentée par
La Sclarité Centrale



3 Préparez et scannez les documents qui sont listés dans le tableau.

Les documents demandés correspondent à votre situation personnelle, en fonction de votre saisie lors de votre inscription en ligne.

Cliquez ici pour ajouter/remplacer un justificatif



Service numérique des pièces justificatives

Université de Perpignan

année universitaire 2021-2022

N° étudiant :
Nom : Prénom : Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS

? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE

? Aide

La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1				Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		En attente				
2				Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente				
3				1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente				
4				Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente				
5				Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente				

Confirmer

[Retour haut](#)

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER

? Aide

Quitter

[Retour haut](#)

© Copyright e-ue 2014

Une croix rouge apparaît lorsqu'une pièce a été ajoutée.

3 Préparez et scannez les documents qui sont listés dans le tableau.

Les documents demandés correspondent à votre situation personnelle, en fonction de votre saisie lors de votre inscription en ligne.

Cliquez ici pour ajouter/remplacer un justificatif

Service numérique des pièces justificatives
Université de Perpignan
année universitaire 2021-2022

N° étudiant :
Nom : Prénom : Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1				Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		En attente				
2				Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente				
3				1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente				
4				Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente				
5				Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente				

Confirmer

[Retour haut](#)

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

Quitter

[Retour haut](#)

© Copyright e-ue 2014

Une croix rouge apparaît lorsqu'une pièce a été ajoutée.

Si votre pièce a été prise en compte,
"Transmise" apparaît.



N° étudiant :
Nom :
Prénom :
Né(e) le :
[Quitter](#)

— CONSIGNES ET INFORMATIONS

? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.

- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.

- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)

- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende :  Visualiser |  Ajouter / Remplacer |  Supprimer |  Dépôt / Suppression à confirmer

— PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE

? Aide

 La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1			Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		Transmise		24/05/2022 14:15			
2			Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		En attente					
3			1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		En attente					
4			Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		En attente					
5			Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		En attente					

→

 Confirmer

[Retour haut](#)

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER

? Aide

→

 Quitter

[Retour haut](#)

© Copyright amue 2014

Toutes vos pièces ont été ajoutées?
Le statut bascule sur "Transmise".

 **Service numérique des pièces justificatives**

Université de Perpignan année universitaire 2021-2022

N° étudiant : Prénom : Né(e) le : [Aide](#)
Nom : [Contact](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS [? Aide](#)

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser Ajouter / Remplacer Supprimer Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE [? Aide](#)

i La pièce 1 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 2 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 3 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 4 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.
La pièce 5 a été ajoutée. Vous pouvez désormais la visualiser.

			Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1			Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		Transmise		24/05/2022 14:51			
2			Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		Transmise		24/05/2022 14:51			
3			1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		Transmise		24/05/2022 14:51			
4			Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		Transmise		24/05/2022 14:51			
5			Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		Transmise		24/05/2022 14:51			

[Retour haut](#)

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER [? Aide](#)

[Retour haut](#)

[Confirmer](#)

[Quitter](#)

Lorsque toutes les pièces ont été
"Transmises", n'oubliez surtout pas
de cliquer sur "Confirmer"

Vous pouvez ensuite "Quitter"
Vos justificatifs vont être vérifiés par
notre service. Vous recevrez un mail
suite au traitement de votre dossier

1 - Votre dossier est validé...



Service numérique des pièces justificatives

Université de Perpignan

N° étudiant :
Nom : Prénom : Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)
[Quitter](#)

— CONSIGNES ET INFORMATIONS

? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 8 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser Ajouter / Remplacer Supprimer Dépôt / Suppression à confirmer

— PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMÉRIQUE

? Aide

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1		Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite		Validée	24/05/2022 15:04	24/05/2022 15:04			
2		Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)		Validée	24/05/2022 15:04	24/05/2022 15:04			
3		1 photo d'identité récente (au format jpg, jpeg, inférieur 2 Mo)		Validée	24/05/2022 14:58	24/05/2022 14:51			
4		Notification conditionnelle de bourse 2021/2022 délivrée par le CROUS		Validée	24/05/2022 14:55	24/05/2022 14:51			
5		Si étudiant étranger hors EEE qui se réinscrit : photocopie du renouvellement de la carte de séjour ou le récépissé		Validée	24/05/2022 15:04	24/05/2022 15:04			

→ Confirmer

[Retour haut](#)

+ PIÈCES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER

? Aide

[Retour haut](#)

→ Quitter

© Copyright amue 2014

Vous recevrez le mail ci-dessous confirmant la validation de votre dossier.

Université de Perpignan

Nom : Prénom : N° étudiant : né(e) le :

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022
VALIDATION DE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ensemble de vos pièces justificatives ont été validées

A présent, vous pouvez accéder à vos documents et services (certificat de scolarité, carte étudiant...), à l'étape 6 de la page des inscriptions.

Une pièce a été refusée ?

Vous recevrez le mail ci-dessous (exemple d'un refus de relevé de notes)

Nom :	Prénom	N° étudiant :	né(e) le :
-------	--------	---------------	------------

Les pièces justificatives suivantes ont été refusées pour les motifs précisés.
Merci de les transmettre à nouveau selon les modalités ci-dessous.

Envoi des pièces justificatives :	
Pièces justificatives à fournir au format numérique	Motif de refus
✓ Derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite (transmise le 24/05/2022 14:51)	Pièce illisible (refus du 24/05/2022 14:57)

Informations complémentaires :

➡ Dépôt dématérialisé des pièces justificatives
Les étudiants doivent obligatoirement déposer leurs pièces justificatives à fournir au format numérique sur le lien suivant :
<https://inscriptions.univ-perp.fr/justificatifs>

Une pièce est manquante ?

Vous recevrez le mail ci-dessous (exemple de la CVEC manquante)

Université de Perpignan

VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES MANQUANTES

Nom :	Prénom	N° étudiant	né(e) le
-------	--------	-------------	----------

Les pièces justificatives suivantes sont manquantes. Merci de les transmettre selon les modalités ci-dessous.

Envoi des pièces justificatives :

Pièces justificatives à fournir au format numérique

- ✓ Contribution de vie étudiante et de campus (document délivré par le CROUS)

Informations complémentaires :

1/ Dépôt dématérialisé des pièces justificatives
Les étudiants doivent obligatoirement déposer leurs pièces justificatives à fournir au format numérique sur le lien suivant :
<https://inscriptions.univ-perp.fr/justificatifs>



Si un justificatif manquant ou refusé n'a pas été déposé, votre dossier reste incomplet et ne peut être validé, vous n'aurez donc pas accès à votre certificat de scolarité sur l'ENT.